



Augustin Lathoud et Pierre Heinrich, dirigeants d'Axal, viennent d'investir dans deux porteurs 19 tonnes 100 % électriques — Photo : Fabrice Voné

HAUT-RHIN | # TRANSPORT | # INVESTISSEMENT

Le déménageur alsacien Axal embraye sur l'électrique

Par Fabrice Voné

Publié le 3 février 2025 à 15h00

4 min de lecture

Ajouter à ma sélection

Partager

Le déménageur Axal, implanté à Bennwihr dans le Haut-Rhin, vient d'investir plus de 660 000 euros pour l'acquisition de deux porteurs électriques de 19 tonnes. Ce choix lui permet d'alléger son bilan carbone tout en lui offrant un avantage concurrentiel dans la ZFE de l'Eurométropole de Strasbourg.

Axal met le pied à l'étrier de l'électrique. L'entreprise familiale alsacienne, qui a vu le jour en 1903 à Colmar avec des chevaux, s'équipe de deux porteurs électriques de 19 tonnes Mercedes-Benz eActros 300 pour décarboner une partie de sa flotte riche d'une vingtaine de poids lourds. Spécialisée dans le déménagement aussi bien pour les particuliers que les entreprises et les collectivités, la gestion de stockage, la logistique et la livraison d'œuvres d'art via sa filiale Artrans, la PME est désormais implantée à Bennwihr dans le Haut-Rhin. Elle a consenti un investissement de 330 000 euros pour chacun de ses camions auprès de la concession Paul Kroely VI 68, basée à Seppois-le-Bas (Haut-Rhin).

Cette démarche, pionnière dans le Grand Est, lui a valu des aides de la part de l'Ademe et de la Région dans le cadre du programme Climaxion à hauteur de 95 000 euros par véhicule. Un coup de pouce non négligeable sachant que les dirigeants d'Axal, qui emploient 180 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros, s'avancent dans l'inconnu en termes de retour sur investissement.

Un investissement sans garanties

Son PDG, Pierre Heinrich, estime aujourd'hui les camions électriques à "15 à 20 % plus chers", que leurs équivalents thermiques dont l'acquisition s'établit aux alentours de 140 000 euros, même si leurs coûts d'utilisation et d'entretien sont moindres. "Nos clients ne sont pas prêts à payer plus cher car nous roulons à l'électrique", mentionne Augustin Lathoud, directeur général d'Axal. "Il faut qu'on apprivoise ce type de véhicule d'autant que le prix de l'électricité demeure une incertitude", renchérit Pierre Heinrich à l'évocation de la conversion de la totalité de sa flotte au 100 % électrique à l'horizon 2050. "Il faudra valider ces choix à l'usage. Si demain nos 20 porteurs sont à l'électrique, quid de l'installation électrique pour leurs bornes de recharges ?", interroge Augustin Lathoud, qui reste cependant persuadé que sa société "va dans le sens de l'histoire" en "anticipant les besoins de nos clients".

Davantage de confort pour les chauffeurs

Dans l'immédiat, ces deux porteurs électriques, d'une autonomie de près de 300 kilomètres, vont permettre à Axal de baisser ses émissions de CO₂ à l'échelle régionale et d'accéder plus facilement aux centres-villes comme celui de Strasbourg, qui répond aujourd'hui aux codes de la zone à faible émission (ZFE) en vigueur dans l'Eurométropole de Strasbourg. Augustin Lathoud y distingue "un avantage concurrentiel" et un "surplus de notoriété" vis-à-vis de "clients de plus en plus sensibles à la cause environnementale" et qui bénéficieront de moins de nuisances. De plus, ces deux véhicules offrent une conduite "plus agréable à nos chauffeurs", selon Pierre Heinrich, avec moins de vibrations et une assistance à la conduite renforcée notamment au niveau du freinage.

Des devis avec bilan carbone intégré

"Une entreprise comme Axal se doit d'être au rendez-vous de ces enjeux", corrobore Pierre Heinrich en ciblant les appels d'offres où figurent des critères liés à la RSE. Son entreprise avait été l'une des premières en France à obtenir, il y a 10 ans, la certification ISO 26 000, trois ans après avoir réalisé son premier bilan carbone. Également accompagnée par Bpifrance, la société Axal réalise actuellement un audit avec un cabinet parisien afin d'identifier toutes ses sources d'émissions en matière de CO₂. Ceci afin de communiquer, depuis leurs devis, le bilan carbone que génèrent leurs prestations à tous leurs clients.

HAUT-RHIN | # TRANSPORT | # LOGISTIQUE | # INVESTISSEMENT | # PME | # RSE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ajouter à ma sélection

Partager